

2

ORGANISATION DU TERRITOIRE

PLAN DE GESTION INTÉGRÉE DE LA RIVIÈRE DES OUTAOUAIS

PORTRAIT

TABLE DE CONCERTATION DE LA RIVIÈRE DES OUTAOUAIS

2026



TCO

Table de concertation
de la rivière des Outaouais

Table de concertation de la rivière des Outaouais (TCO)

645, rue du Moulin,
Mont-Tremblant (Québec) J8E 2V1
Téléphone : 819 717-3171 poste 106
tco@tcriviereoutaouais.ca – www.tcriviereoutaouais.ca

Version approuvée par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Avril 2026

Avis au lecteur : Le contenu se rapportant aux communautés autochtones dans ce document est produit par la TCO

La TCO encourage la reproduction et l'utilisation du présent document pour des fins éducatives à la condition d'en indiquer la source.

Référence à citer :

Table de concertation de la rivière des Outaouais (2026). *Portrait – section 2 : Organisation du territoire*. Plan de gestion intégrée de la rivière des Outaouais, 2^{ère} édition.

ÉQUIPE DE RÉALISATION

COORDINATION ET RÉALISATION

Janie Larivière, *M.Sc. Env.*

Léalu Que-Trépanier, *B.Sc. Env.*

Anne-Sophie Madoux-Humery, *Ph.D. Env.*

Si-Lian Ruel, *M. Env.*

Catherine Baltazar, *M. Sc. Biol.*

Coordination, recherche et rédaction

Recherche et rédaction

Recherche et rédaction

Géomatique

Mise en page

TABLE DE CONCERTATION DE LA RIVIÈRE DES OUTAOUAIS

Norman Young, MRC de Témiscamingue

Kari Richardson, MRC de Pontiac

Stéphanie Morin, MRC d'Argenteuil

Camilla Arbour, RYAM

Geneviève Michon, Ville de Gatineau

Gille Delaunais, CISSS de l'Outaouais

Alain Paquette, Hydro-Québec

Quentin Liautaud, MRC des Collines-de-l'Outaouais

Isabelle Slevan-Tremblay, MRC de Papineau

Henri Fournier, Féd. québ. des chasseurs et pêcheurs

Jean-François Houle, Parc national de Plaisance

Larissa Holman, Garde-Rivière des Outaouais

Stéphanie Murray, Canards Illimités Canada

PARTENAIRES / RÉVISION EXTERNE

Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT)

Agence de bassin versant des Sept (ABV des 7)

Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI)

Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (OBV RPNS)

Organisme de bassin versant de la rivière du Nord (Abrinord)

Table de concertation régionale du Haut-Saint-Laurent et du Grand Montréal (TCR HSLGM)

TABLE DES MATIÈRES

Équipe de réalisation	3
Liste des acronymes.....	6
Section 2. Organisation du territoire	7
1. La zone de gestion intégrée de l'eau	7
2. Organisation municipale	12
3. Communautés autochtones	18
4. Gestion intégrée des ressources en eau	20
4.1 Organismes de bassins versants et tables de concertation régionale	20
4.2 Commission de planification de la régularisation de la rivière des Outaouais	23
Références	24

LISTE DES FIGURES

Figure 2–1. Délimitations de la zone de gestion intégrée de l’eau de la rivière des Outaouais	8
Figure 2–2. Tenure des terres dans la zone de gestion intégrée de la rivière des Outaouais dans le secteur de la MRC de Témiscamingue	9
Figure 2–3. Tenure des terres dans la zone de gestion intégrée de la rivière des Outaouais dans le secteur de la MRC de Pontiac.....	10
Figure 2–4. Tenure des terres dans la zone de gestion intégrée de la rivière des Outaouais dans le secteur de la MRC des Collines-de-l’Outaouais et de la Ville de Gatineau	11
Figure 2–5. Tenure des terres dans la zone de gestion intégrée de la rivière des Outaouais dans le secteur des MRC de Papineau et d’Argenteuil.....	12
Figure 2–6. Limites administratives entre la limite amont et la municipalité de Rapides-des-Joachims dans la zone de gestion intégrée de la rivière des Outaouais	15
Figure 2–7. Limites administratives dans le secteur entre la municipalité de Rapides-des-Joachims et la Ville de Gatineau dans la zone de gestion intégrée de la rivière des Outaouais	16
Figure 2–8. Limites administratives dans le secteur entre la Ville de Gatineau et la limite aval de la zone de gestion intégrée de la rivière des Outaouais.....	17
Figure 2–9. Carte des Premières Nations en Abitibi-Témiscamingue	19
Figure 2–10. Limites des organismes de bassins versants et des tables de concertation régionale dans la zone de gestion intégrée de la rivière des Outaouais	22

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2-1. Liste des municipalités incluses dans la zone de gestion intégrée de la rivière des Outaouais	14
Tableau 2-2. Liste des organismes de bassins versants présents dans la zone de gestion intégrée de la rivière des Outaouais.....	21

LISTE DES ACRONYMES

CPRRO	Commission de planification de la régularisation de la rivière des Outaouais
DNMRNF	Ministère du Développement du nord, des Mines, des Richesses naturelles et des Forêts
ECCC	Environnement et Changement climatique Canada
GCC	Garde côtière canadienne
MELCCFP	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
MPO	Pêches et Océans Canada
MRC	Municipalité régionale de comté
MRNF	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
OBV	Organisme de bassins versants
OPG	Ontario Power Generation
SPAC	Services publics et Approvisionnement Canada
TC	Transports Canada
TCR	Table de concertation régionale
TCR HSLGM	Table de concertation régionale Haut-Saint-Laurent – Grand Montréal
TNO	Territoire non organisé
ZIP	Comité Zone d'Intervention Prioritaire
ZGIE	Zone de gestion intégrée des ressources en eau

SECTION 2. ORGANISATION DU TERRITOIRE

1. LA ZONE DE GESTION INTÉGRÉE DE LA RIVIÈRE DES OUTAOUAIS

La zone de gestion intégrée de la rivière des Outaouais (ZGIRO) (Figure 2–1) couvre la portion québécoise de la rivière entre l’aval du barrage de la Première-Chute dans la région de l’Abitibi-Témiscamingue (47° 36’ 0.68” N, - 79° 27’ 9.04” O) et la frontière de la zone de gestion de la TCR du Haut-Saint-Laurent et du Grand Montréal, située légèrement en aval du barrage de Carillon (45° 34’ 9.34” N, 74° 22’ 57.5” O) dans la MRC d’Argenteuil dans les Laurentides. En plus du tronçon fluvial, la ZGIRO inclut une bande terrestre de 1 500 m du côté québécois de la rivière des Outaouais. La superficie totale de la ZGIRO est de 1844,33 km².

Le territoire de la ZGIRO est réparti entre les tenures privées et publiques (Figure 2–2 à Figure 2–5). Dans la MRC de Témiscamingue, les terres publiques prédominent, surtout dans le secteur en aval de Ville-Marie, alors que dans la MRC de Pontiac, les terres privées prévalent, ce qui peut être attribué à la présence des îles dans le tronçon de la rivière. Les terres situées le long de la rivière dans le secteur de Gatineau sont principalement des terrains fédéraux, appartenant entre autres la Commission de la capitale nationale. Ces terres sont considérées comme privées en vertu de la législation en vigueur qui définit le caractère privé ou public des terres.^{1,2} Pour le secteur en aval, les tenures sont plutôt divisées.



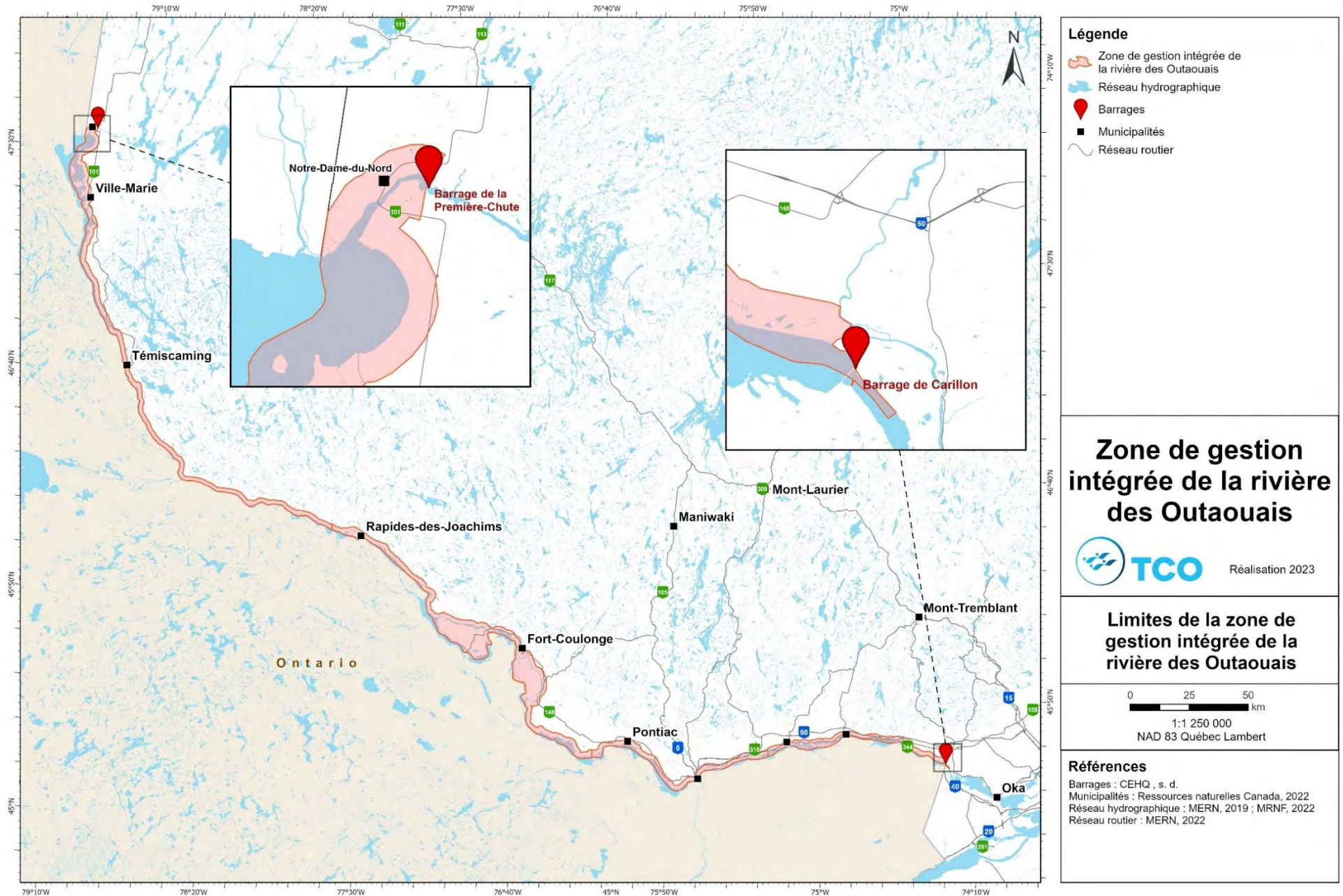


Figure 2–1. Délimitations de la zone de gestion intégrée de l’eau de la rivière des Outaouais

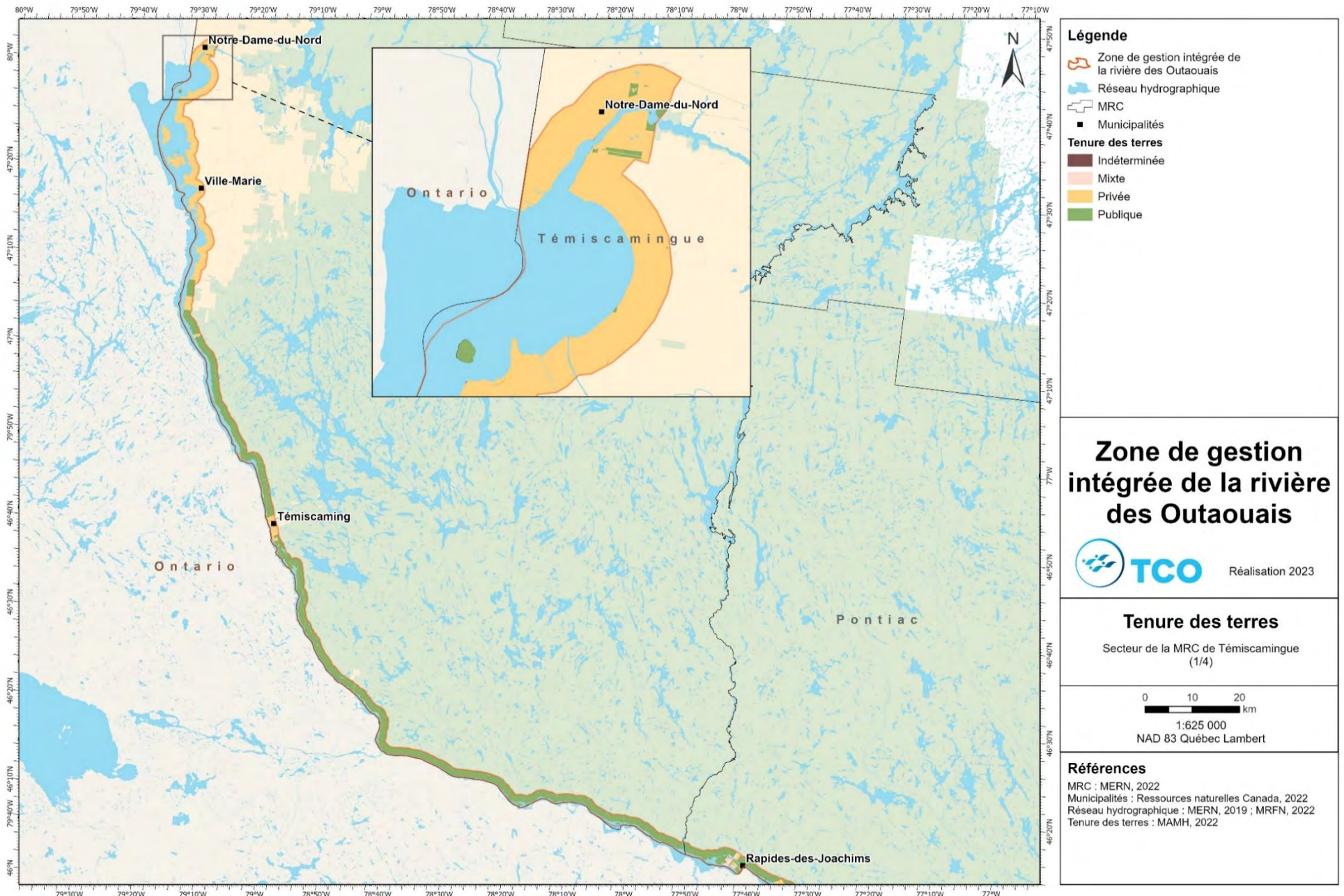


Figure 2–2. Tenure des terres dans la zone de gestion intégrée de la rivière des Outaouais dans le secteur de la MRC de Témiscamingue

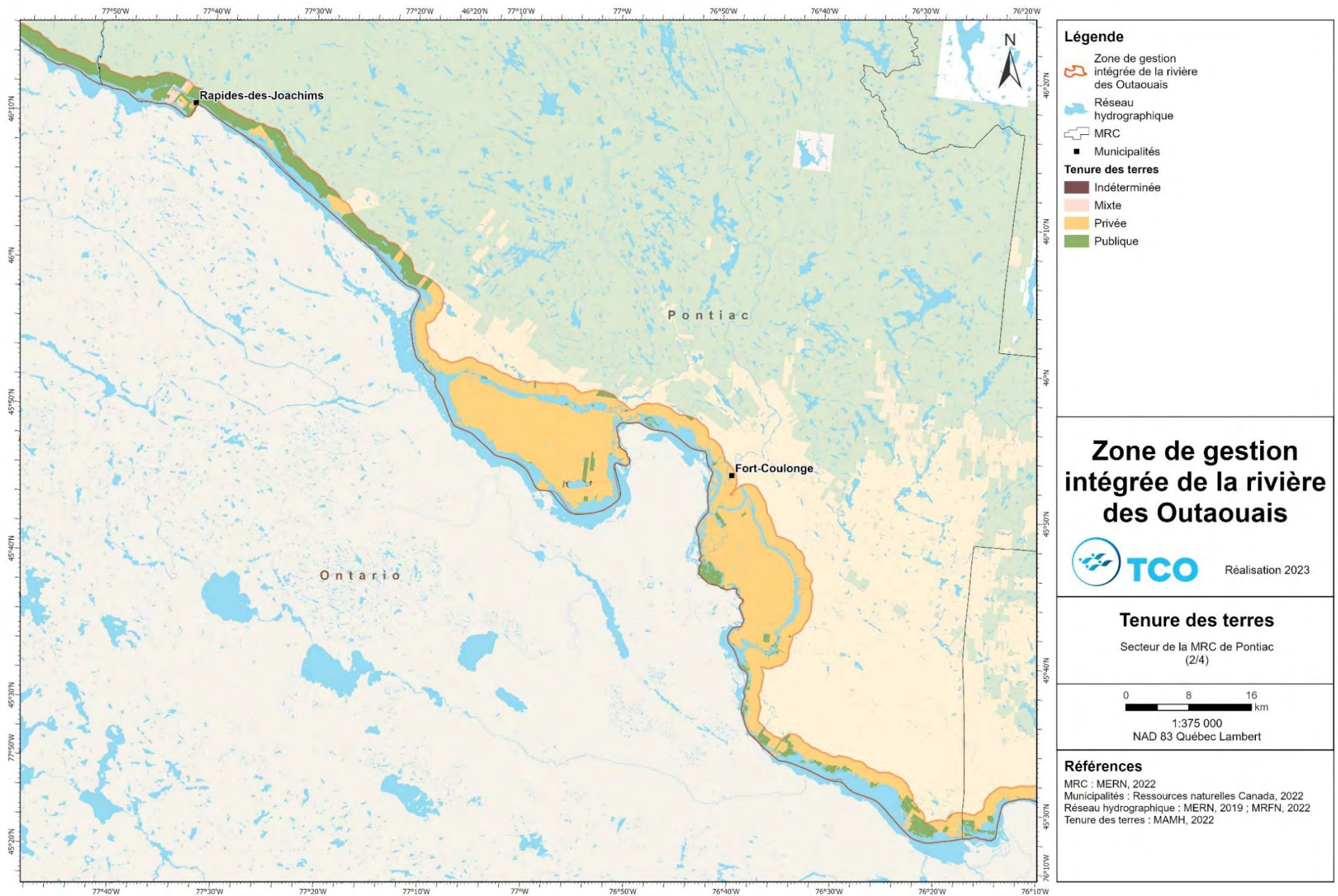


Figure 2–3. Tenure des terres dans la zone de gestion intégrée de la rivière des Outaouais dans le secteur de la MRC de Pontiac

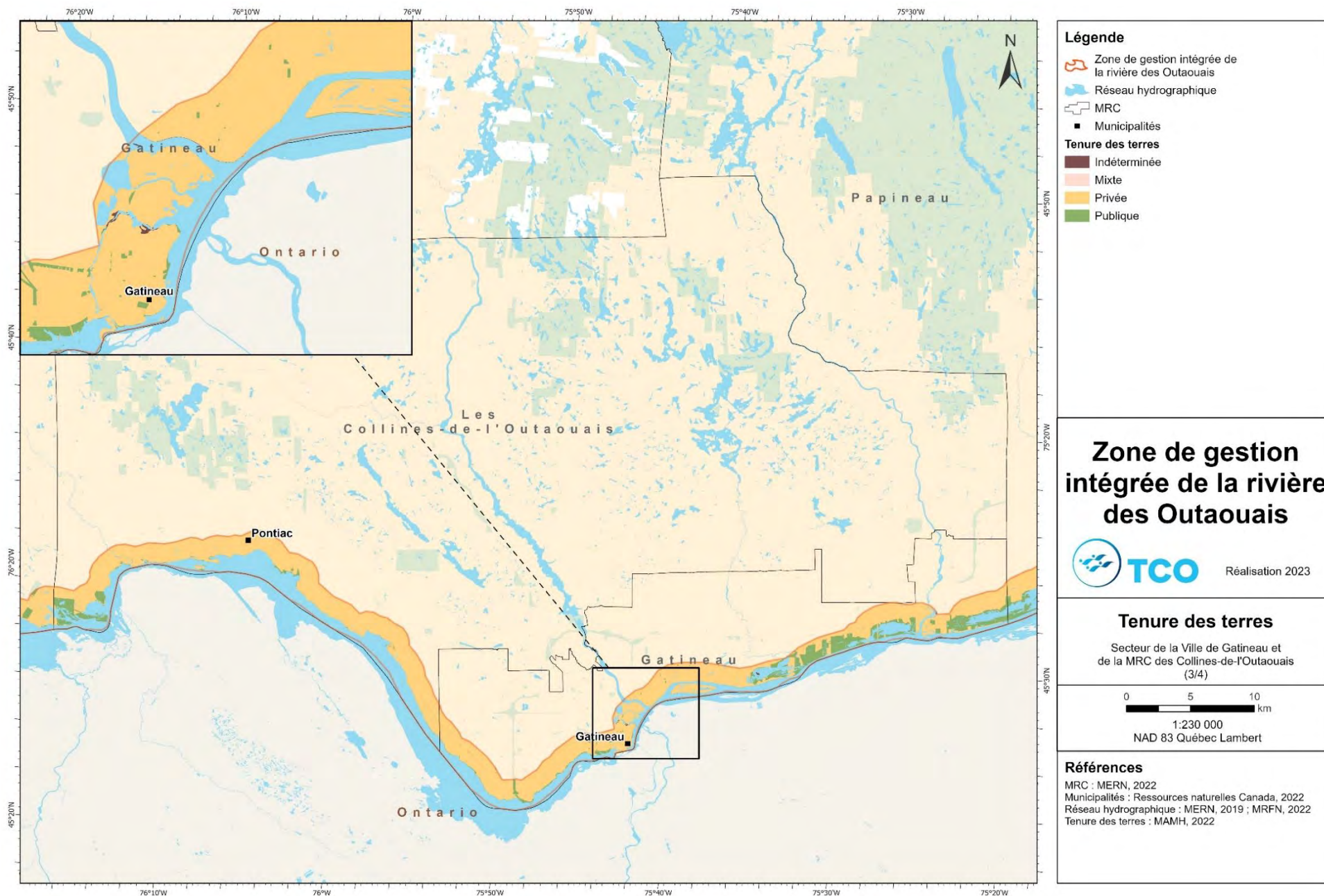


Figure 2–4. Tenure des terres dans la zone de gestion intégrée de la rivière des Outaouais dans le secteur de la MRC des Collines-de-l'Outaouais et de la Ville de Gatineau

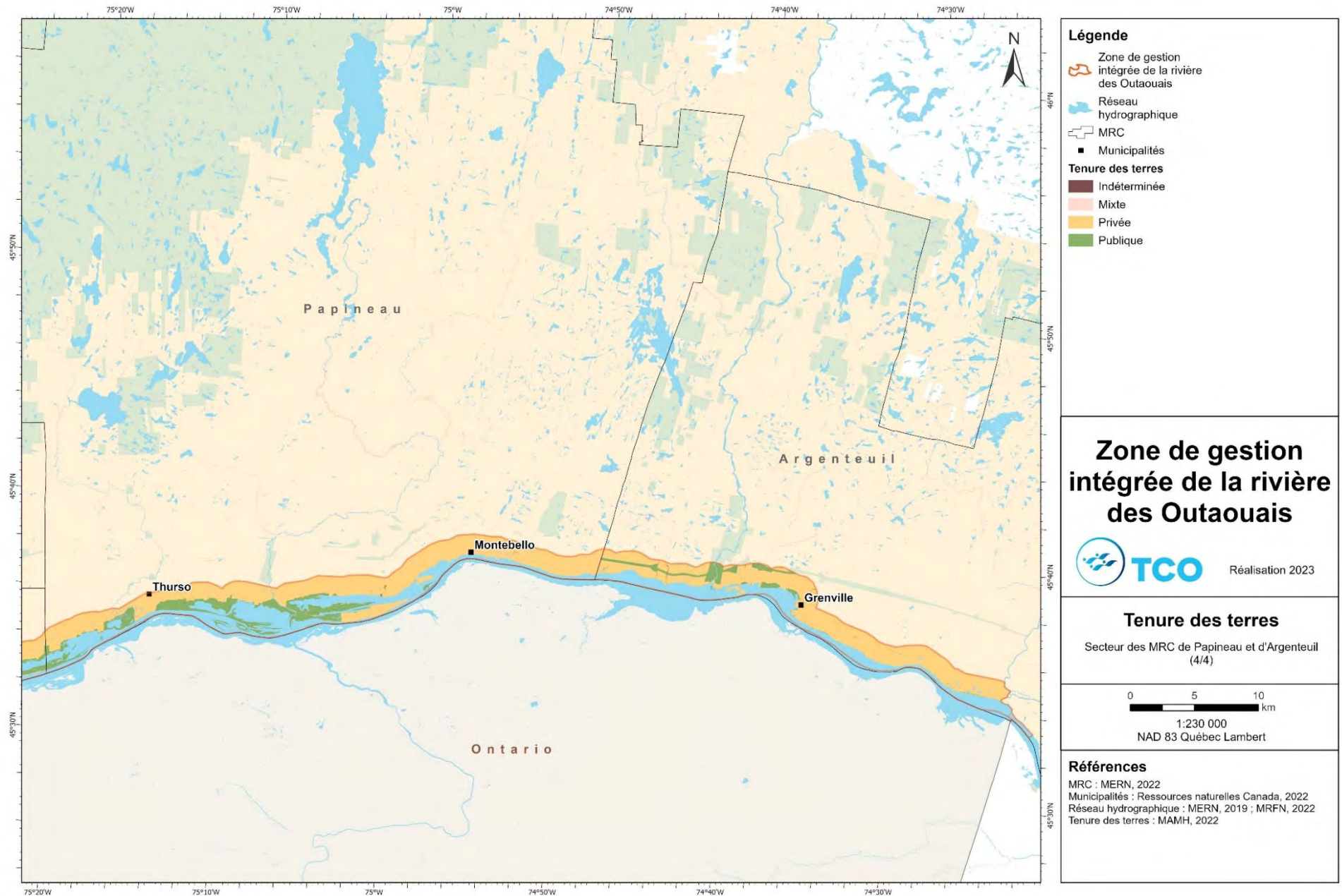


Figure 2–5. Tenure des terres dans la zone de gestion intégrée de la rivière des Outaouais dans le secteur des MRC de Papineau et d'Argenteuil

2. ORGANISATION MUNICIPALE

La zone de gestion inclut en partie 6 municipalités régionales de comté (MRC), un territoire d'une communauté autochtone et 4 territoires non organisés (TNO) répartis sur trois régions administratives, soit l'Abitibi-Témiscamingue, l'Outaouais et les Laurentides (Tableau 2-1, Figure 2-6, Figure 2-7 et Figure 2-8). On compte 33 autres municipalités dans la ZGIRO dont :

- 3 cantons;
- 21 municipalités;
- 1 paroisse;
- 5 villes;
- 3 villages.³

Ces dernières incluent deux îles qui se situent dans la rivière des Outaouais, soit L'Isle-aux-Allumettes et L'Île-du-Grand-Calumet, qui font partie de la MRC de Pontiac.

La MRC de Témiscamingue est la MRC située la plus au nord de la ZGIRO et 65 % de son territoire est occupé par deux territoires non-organisés (TNO), Laniel et Les Lacs-du-Témiscamingue.⁴ Ensuite, la région de l'Outaouais occupe une grande partie de la ZGIRO avec 4 MRC, soient celles de Pontiac, des Collines-de-l'Outaouais, de Papineau et la Ville de Gatineau (reconnue pour exercer les compétences d'une MRC). En aval, c'est la MRC d'Argenteuil qui borde la zone de gestion.



Tableau 2-1. Liste des municipalités incluses dans la zone de gestion intégrée de la rivière des Outaouais

Région administrative MRC	Municipalités incluses dans la ZGIRO	
Abitibi-Témiscamingue		
Témiscamingue	• Timiskaming (R) • Notre-Dame-du-Nord (M) • Saint-Bruno-de-Guigues (M) • Ville-Marie (V) • Duhamel-Ouest (M)	• Saint-Édouard-de-Fabre (P) • TNO Laniel (NO) • Témiscaming (V) • TNO Les-Lacs-du-Témiscamingue (NO)
Outaouais		
Pontiac	• Rapides-des-Joachims (M) • Sheenboro (M) • Chichester (CT) • L'Isle-aux-Allumettes (M) • Waltham (M) • Mansfield-et-Pontefract (M) • Fort-Coulonge (VL) • L'Île-du-Grand-Calumet (M)	• Litchfield (M) • Campbell's Bay (M) • Bryson (M) • Portage-du-Fort (VL) • Clarendon (M) • Bristol (M) • TNO aquatique de la MRC de Pontiac (NO)
Les Collines-de-l'Outaouais	• Pontiac (M)	
Ville de Gatineau	• Gatineau (V) Secteur Aylmer Secteur Hull Secteur Gatineau Secteur Masson-Angers	
Papineau	• Lochaber-Partie-Ouest (CT) • Thurso (V) • Canton de Lochaber (CT) • Plaisance (M)	• Papineauville (M) • Montebello (M) • Notre-Dame-de-Bonsecours (M) • Fassett (M)
Laurentides		
Argenteuil	• Grenville-sur-la-Rouge (M) • Grenville (VL)	• Brownsburg-Chatham (V) • TNO aquatique de la MRC d'Argenteuil (NO)

CT : Canton, M : Municipalité, NO : Territoire non organisé, P : Paroisse, R : Réserve indienne, V : Ville, VL : Village
 Source : MAMH, 2022

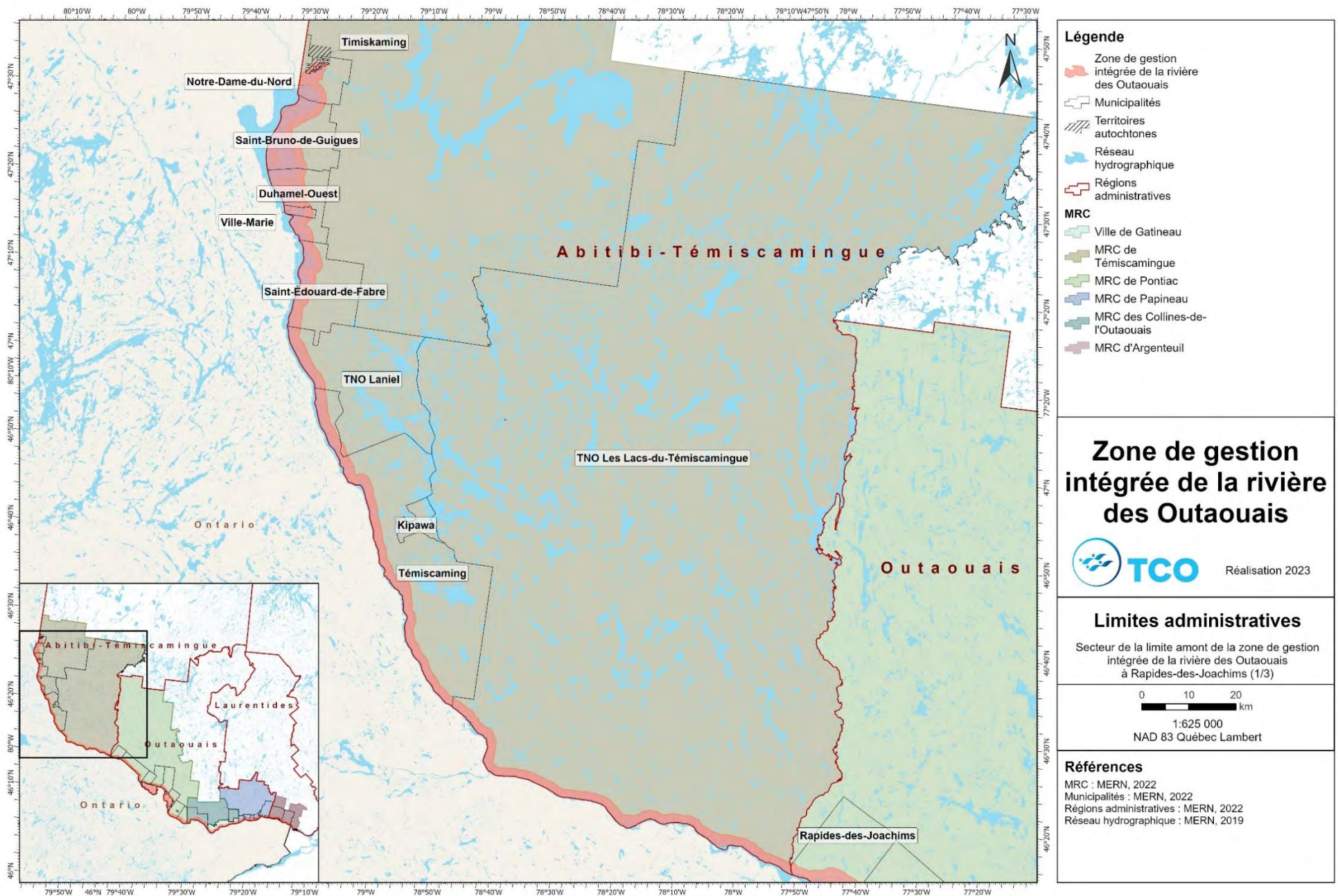


Figure 2-6. Limites administratives entre la limite amont et la municipalité de Rapides-des-Joachims dans la zone de gestion intégrée de la rivière des Outaouais

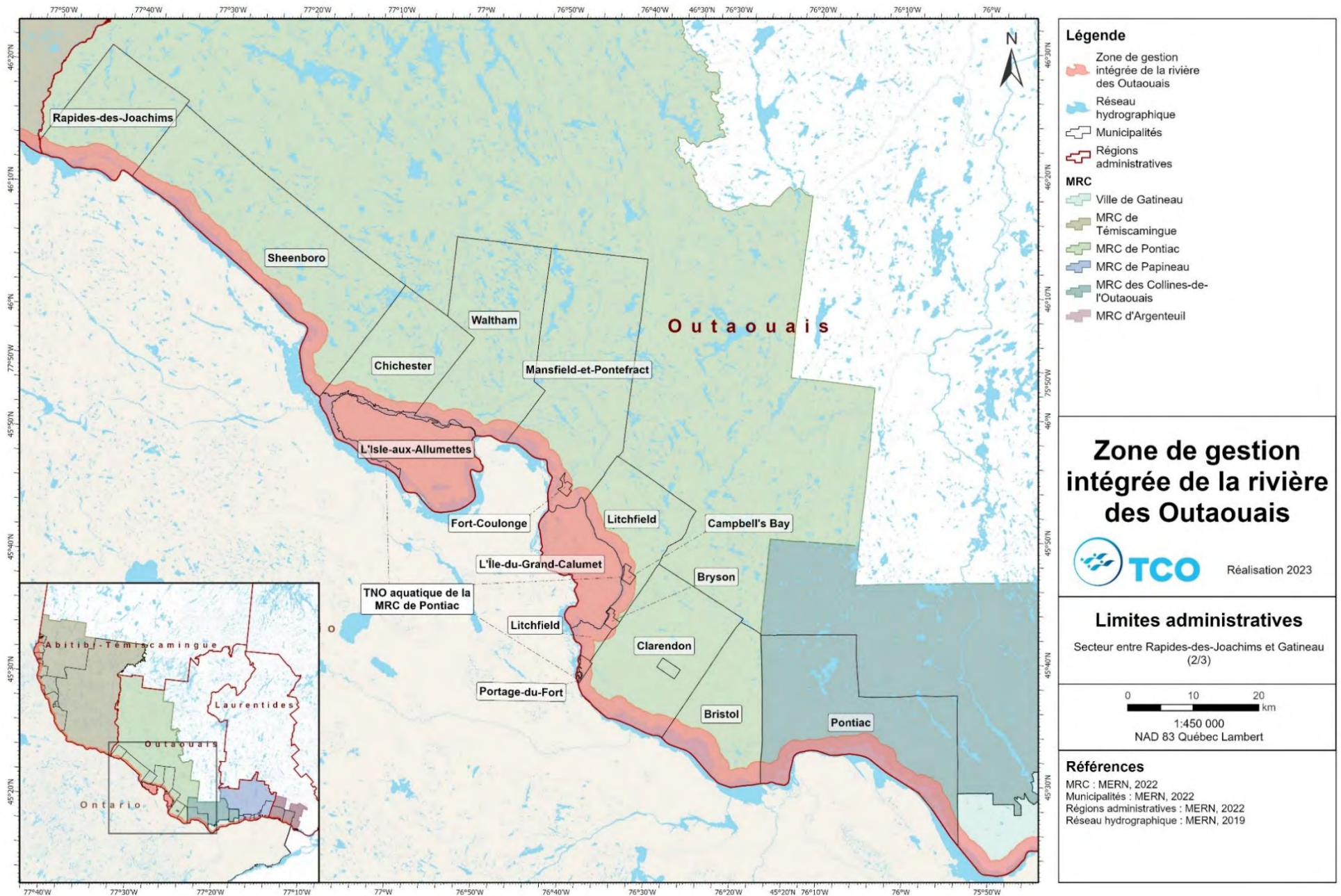


Figure 2–7. Limites administratives dans le secteur entre la municipalité de Rapides-des-Joachims et la Ville de Gatineau dans la zone de gestion intégrée de la rivière des Outaouais

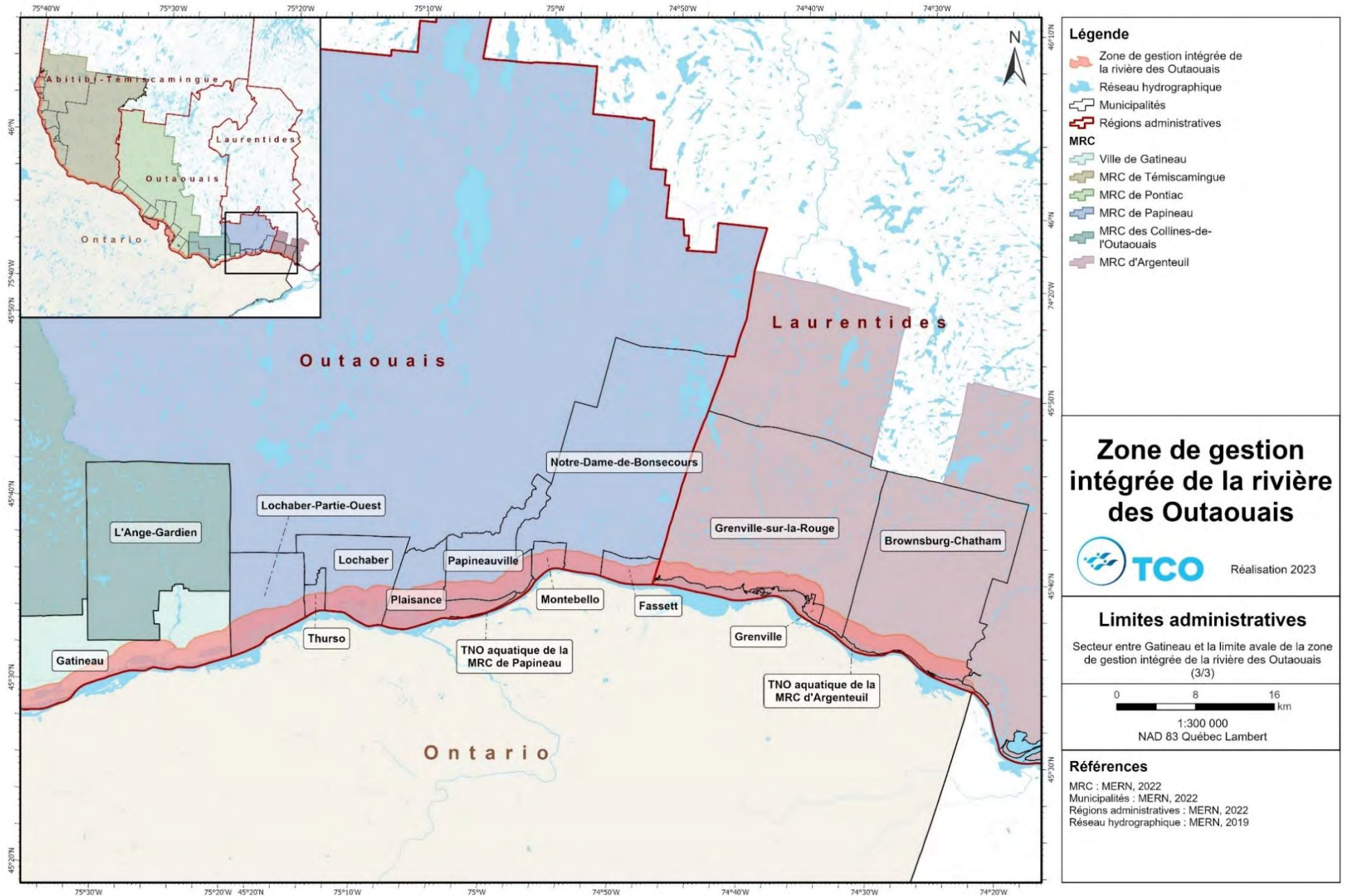


Figure 2–8. Limites administratives dans le secteur entre la Ville de Gatineau et la limite aval de la zone de gestion intégrée de la rivière des Outaouais

3. COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

L'entière de la ZGIRO est située sur le territoire ancestral non-cédé des Algonquins.⁵ Les territoires de quelques communautés autochtones se situent dans la MRC de Témiscamingue en Abitibi-Témiscamingue (Figure 2–9).⁶

Le territoire de la Première Nation algonquienne Timiskaming, mise en évidence par un cercle rouge dans la Figure 2–9, est le seul inclus dans les limites de la ZGIRO, à quelques kilomètres de la limite amont de la ZGIRO (barrage de la Première-Chute), à la tête du lac Témiscamingue. Accolée à la municipalité de Notre-Dame-du-Nord, Timiskaming est l'unique Première Nation du Canada possédant une maison de soins de longue durée et un centre de la petite enfance ouvert aux non-autochtones. La langue d'usage principale est l'anglais suivi par le français et l'algonquin (anishinaabemowin).⁷



La superficie actuelle du territoire de la réserve de la Première Nation Timiskaming n'est qu'une petite proportion de ce qu'elle était au moment de sa création en 1853. En effet, la réserve, la première à avoir été créée dans la région, couvrait initialement 155 km² et s'étendait jusqu'à l'endroit où se situe aujourd'hui le village de Nédélec.⁸ Pour accommoder les colons de Nédélec qui refusaient de vivre au centre des terres du Témiscamingue, les terres des Autochtones ont été amputées pour que les colons puissent vivre sur le bord de l'eau du lac Témiscamingue et pour permettre aux compagnies forestières de pouvoir exploiter les ressources du secteur.⁸ Le territoire n'occupe désormais que 22 km², à la suite de cessions de terres dans les années 1930, qui sont aujourd'hui contestées.⁹

Les communautés des autres Premières Nations du Témiscamingue, Long Point (Winneway), Wolf Lake (Hunter's Point) et Kebaowek ne sont pas situées dans les limites de la ZGIRO, mais elles ont tout de même des liens avec la rivière des Outaouais. La Première Nation Wolf Lake n'a pas d'assise territoriale, mais plusieurs de ses membres résident, entre autres, dans la ville de Témiscaming, qui elle est partiellement incluse dans la zone de gestion.⁷ Les communautés des Premières Nations Kebaowek et Long Point sont toutes deux à l'extérieur de la ZGIRO. Toutefois, la première s'implique dans plusieurs projets en lien avec la rivière et la seconde est située à la tête du lac Simard, qui fait partie de la rivière des Outaouais.

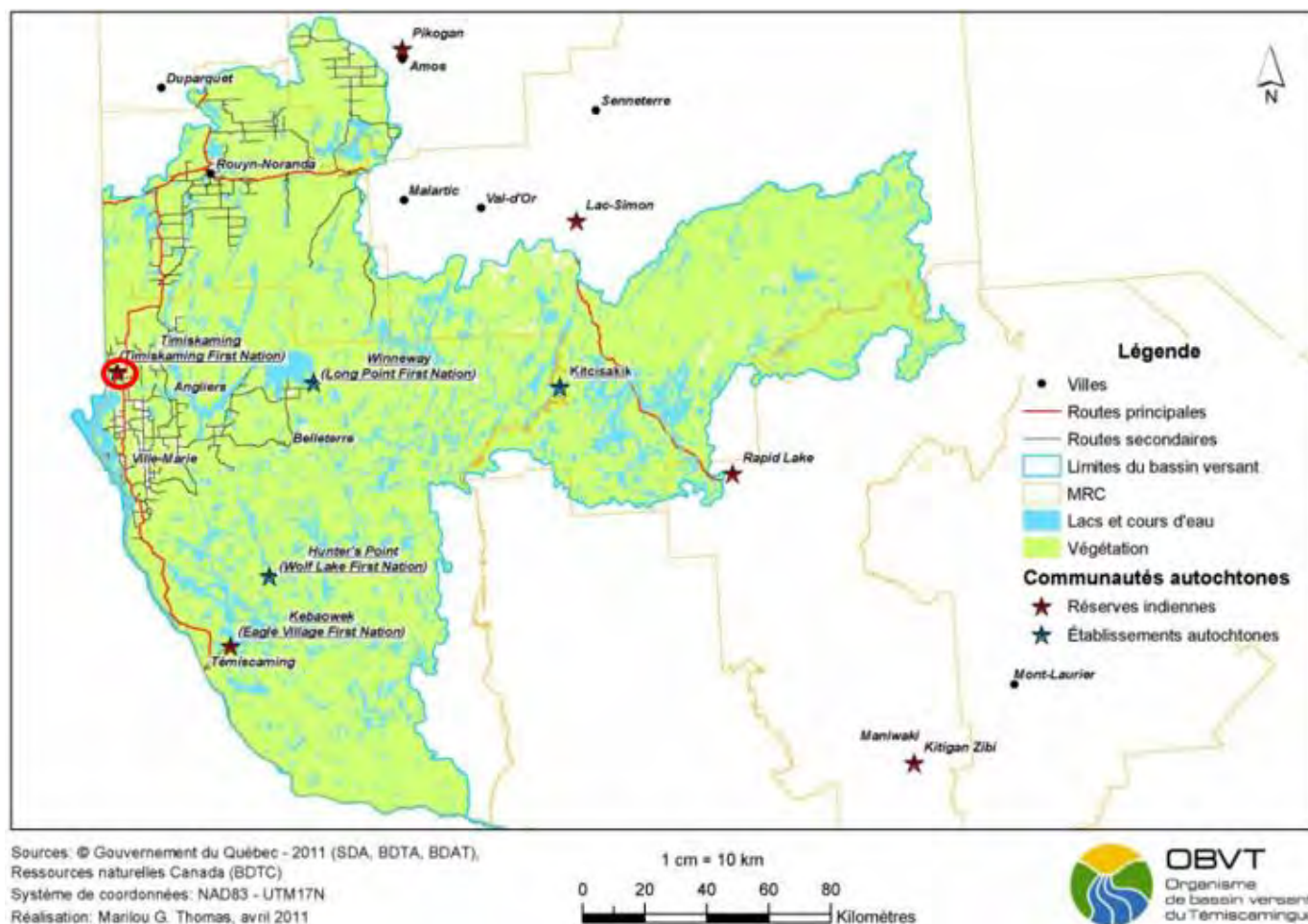


Figure 2–9. Carte des Premières Nations en Abitibi-Témiscamingue
Source : OBVT, 2013

Deux autres communautés de la nation algonquaine à proximité de la rivière des Outaouais, mais hors de la ZGIRO, sont celles de Kitigan Zibi Anishinabeg dans la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau en Outaouais et des Algonquins of Pikwakanagan sur les rives de Golden Lake et de la rivière Bonnechère du côté de l'Ontario. Toutes deux s'impliquent dans divers projets qui touchent la rivière des Outaouais.

Le territoire de Kitigan Zibi Anishinabeg, d'une superficie de 18 437 hectares, est le plus grand de toutes les communautés algonquines du Canada. La communauté est très active dans divers projets de consultation et d'éducation. Il s'agit également du lieu où siège le conseil tribal de la nation algonquaine-anishinabeg. La Première Nation Algonquins of Pikwakanagan a entrepris sa propre consultation et son processus d'engagement concernant le remplacement du barrage de l'Ontario du complexe de barrages de Témiscamingue avec les Services publics et Approvisionnement Canada entre 2012 et 2017.¹⁰ La communauté est surtout impliquée dans les négociations avec le gouvernement fédéral et ontarien concernant les revendications des territoires non cédés (d'une superficie de 9 millions d'hectares), qui occupent la majeure partie ontarienne du bassin versant de la rivière des Outaouais.¹¹ Du côté québécois, le projet du barrage-pont Témiscamingue du Québec est toujours en cours d'évaluation en

2022, soit 5 ans après le début des démarches en 2018.¹² Les communautés Wolf Lake, Kebaowek et Timiskaming sont impliquées dans le processus de consultation, notamment en partageant leurs études d'espèces à risque et des renseignements concernant le système de connaissances autochtone.¹³

Pour plus de renseignements sur les Premières Nations dans le bassin versant de la rivière des Outaouais :

Première Nation Timiskaming : <https://atfn.ca>

Première Nation Long Point (Winneway) : <https://longpointfirstnation.com/>

Première Nation Wolf Lake (Hunter's Point) : <https://www.wolflakefirstnation.com/>

Première Nation Eagle Village (Kebaowek) : <https://kebaowek.ca/>

Première Nation Kitigan Zibi Anishinabeg : <https://kitiganzibi.ca/>

Première Nation Algonquins of Pikwakanagan (Golden Lake) : <https://www.algonquinsopikwakanagan.com/>

Pour le portrait des Premières Nations de la MRC de Témiscamingue :

[https://www.observat.qc.ca/documents/portraitmrc/oat_2022_portrait_mrc_de_temiscamingue .pdf](https://www.observat.qc.ca/documents/portraitmrc/oat_2022_portrait_mrc_de_temiscamingue.pdf)

4. GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU

4.1 ORGANISMES DE BASSINS VERSANTS ET TABLES DE CONCERTATION RÉGIONALE

Les organismes de bassins versants (OBV) reconnus par la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés, aussi communément appelée "Loi sur l'eau", ont le mandat de coordination de la planification territoriale des ressources en eau et des usages associés pour les zones de gestion intégrée des ressources en eau créées au nombre de 40. Sur le territoire que couvre la ZGIRO, cinq OBV sont présents (Tableau 2-2 et Figure 2-10).^{14,15} Pour favoriser une harmonisation dans la planification stratégique des ressources en eau sur les portions de territoire chevauchées par les zones de gestion des OBV et celle de la TCO, un Comité d'arrimage piloté par la TCO est en place pour assurer une cohérence dans la planification, l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'action respectifs.

En complémentarité à la GIRE à l'échelle des bassins versants, la "Loi sur l'eau" assure également la gestion intégrée du Saint-Laurent par la création de 12 zones de gestion, dont la coordination est assurée par un organisme mandataire. La ZGIRO s'ajoute aux 12 zones de gestion intégrée des ressources en eau (ZGIE) du Saint-Laurent, dont six sont reliées à une table de concertation régionale (TCR). Les six autres zones seront couvertes par une TCR prochainement. La zone bordant la limite aval de la ZGIRO, la ZGIE du Haut-Saint-Laurent et du Grand Montréal, a une table de concertation régionale (TCR HSLGM) dont l'organisme coordonnateur est le Comité Zone d'intervention prioritaire (ZIP) Jacques-Cartier qui s'est associé à deux autres comités ZIP pour en assurer sa coordination, le Comité ZIP du Haut-Saint-Laurent et celui des Seigneuries.

Tableau 2-2. Liste des organismes de bassins versants présents dans la zone de gestion intégrée de la rivière des Outaouais

Nom de l'organisme de gestion	Cours d'eau principaux dans la zone de gestion
<u>Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT)</u>	• Rivière Kipawa • Rivière à la Loutre • Rivière Lavallée • Rivière des Outaouais (tronçon en amont du barrage de la Première-Chute)
<u>Agence de bassin versant des Sept (ABV7)</u>	• Rivière Quyon • Rivière Coulonge • Rivière Noire • Rivière Gatineau • Rivière Blanche (Ouest) • Rivière Dumoine • Rivière des Outaouais
<u>Comité du bassin de la rivière du Lièvre (COBALI)</u>	• Rivière du Lièvre • Rivière Blanche (Est)
<u>Organisme de bassin versant des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (OBV RPNS)</u>	• Rivière Saumon • Rivière de la Petite Nation • Rivière Rouge
<u>Organisme de bassin versant de la rivière du nord (Abrinord)</u>	• Ruisseau Laughren • Ruisseau McVean • Ruisseau Watson • Ruisseau Cushing • Ruisseau Robert • Ruisseau Filion-Barron

Source : MELCCFP, 2022 ; Abrinord, 202

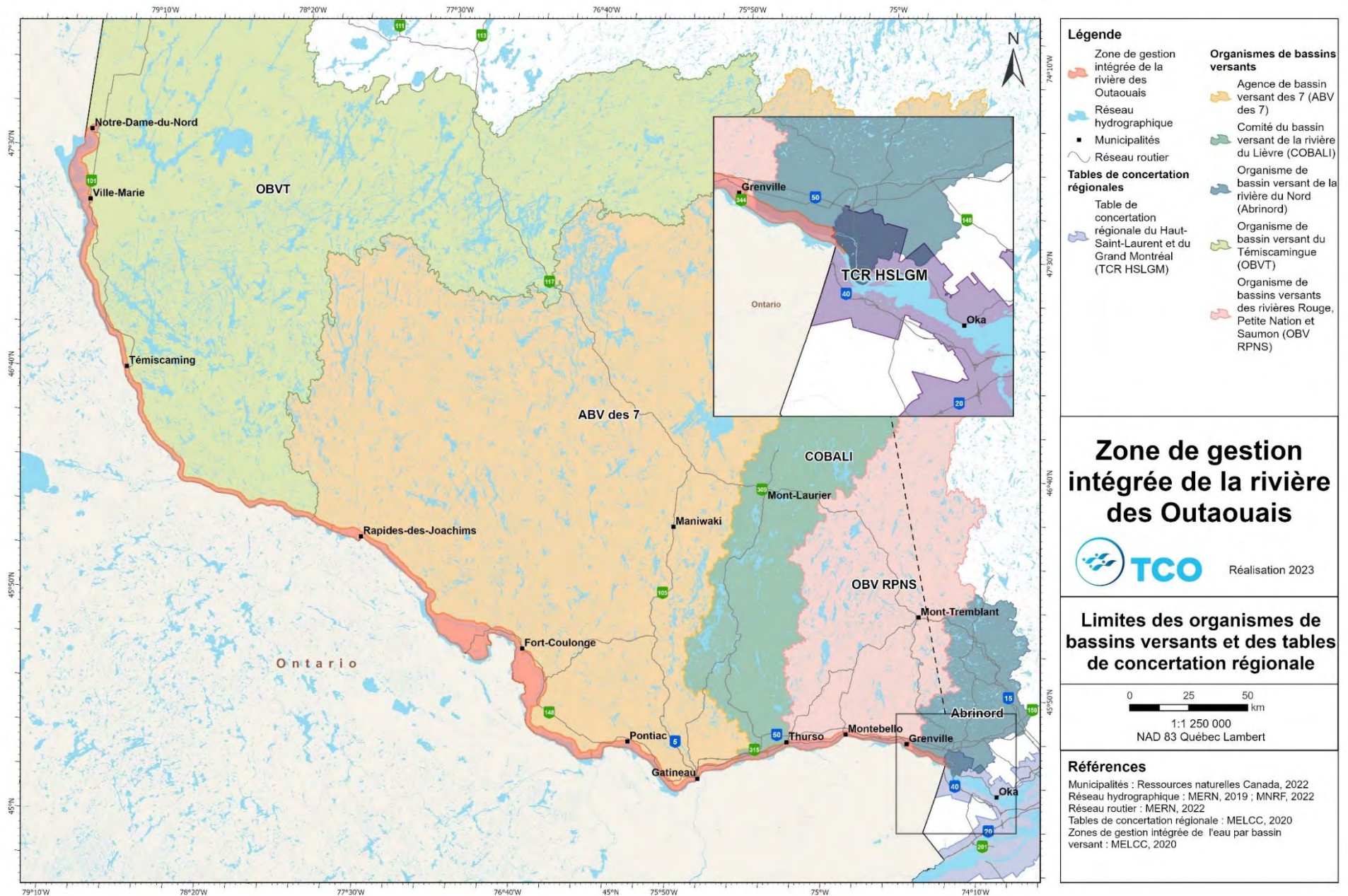


Figure 2–10. Limites des organismes de bassins versants et des tables de concertation régionale dans la zone de gestion intégrée de la rivière des Outaouais

Différents acteurs québécois et fédéraux interviennent dans le domaine de l'eau. Du côté québécois, les ministères de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) et des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) du Québec agissent pour la gestion intégrée de l'eau et la protection de la faune et de la flore aquatiques. Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), Pêches et Océans Canada (MPO) et Transports Canada (TC) agissent également dans le domaine de l'eau. Étant donné le caractère transfrontalier du bassin versant des Outaouais, à cheval sur le Québec et l'Ontario, la Commission de planification de la régularisation de la rivière des Outaouais (CPRRO) a été mise en place pour assurer la gestion intégrée des réservoirs de la rivière des Outaouais.

4.2 COMMISSION DE PLANIFICATION DE LA RÉGULARISATION DE LA RIVIÈRE DES OUTAOUAIS

La Commission de planification de la régularisation de la rivière des Outaouais (CPRRO), créée en 1983, est composée de sept membres du gouvernement du Canada, du Québec et de l'Ontario soit :

- Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC)*
- Garde côtière canadienne (GCC)
- Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)
- Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)*
- Hydro-Québec (HQ)*
- Ministère du Développement du nord, des Mines, des Richesses naturelles et des Forêts (DNMRNF)
- Ontario Power Generation (OPG)*¹⁶

**Ces organismes font partie du Comité de la CPRRO responsable de la gestion intégrée des débits des principaux réservoirs du bassin versant de la rivière.*

La Commission assure la gestion intégrée des principaux réservoirs du bassin de la rivière des Outaouais, ce qui implique de prévoir l'ampleur des inondations et des étiages et d'atténuer leurs impacts, tout en préservant les intérêts des différents usagers de l'eau, dont les producteurs d'hydroélectricité qui sont un moteur économique d'importance autant pour les provinces que pour le pays.

La CPRRO assure également que les renseignements et les données concernant les débits et les niveaux des eaux (incluant les prévisions) aux différents emplacements de la rivière des Outaouais soient accessibles au public et aux divers organismes gouvernementaux, dont les organismes provinciaux qui sont mandatés d'émettre les messages concernant les crues aux abords de la rivière des Outaouais.

RÉFÉRENCES

- ¹Commission de la capitale nationale (CCN) (2022). *Plan d'aménagement des terrains riverains situés au nord de la rivière des Outaouais*. En ligne. <https://ccn-ncc.gc.ca/nos-plans/plan-amenagement-des-berges-nord-de-la-riviere-des-outaouais>. Consulté le 16 décembre 2022
- ²Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) (2018). *Caractère public ou privé des terres (tenure) dans le Registre du domaine de l'État (RDE)*, 2p. En ligne. https://appli.mern.gouv.qc.ca/Rde/Documents/caractere_privé_public_rde.pdf . Consulté le 16 décembre 2022
- ³Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) (2022). *Répertoire des municipalités*. En ligne. <https://www.mamh.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/>. Consulté le 14 septembre 2022
- ⁴MRC de Témiscamingue (2017). *MRC de Témiscamingue - Présentation de la MRC en chiffres*, 21 p. En ligne. <http://www.mrctemiscamingue.org/wp-content/uploads/2018/06/201710-Pr%C3%A9sentation-MRCT-en-chiffres-2017-MRCT.pdf>. Consulté le 15 septembre 2022
- ⁵Native Land (2022). *Native Land Digital*. En ligne. <https://native-land.ca/>. Consulté le 16 décembre 2022
- ⁶Organisme du bassin versant du Témiscamingue (OBVT) (2013). *Plan directeur de l'eau (PDE) du bassin versant du Témiscamingue – Chapitre II : Portrait du bassin versant du Témiscamingue*, 201 p. En ligne. https://obvt.ca/wp-content/uploads/2020/06/Partie_2_Portrait_PDE_OBVT_FINAL2.pdf. Consulté le 15 septembre 2022
- ⁷Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue (2021). *MRC de Témiscamingue – Portrait*, 18 p. En ligne. https://www.observat.qc.ca/documents/portraitmrc/oat_2022_portrait_mrc_de_temiscamingue.pdf. Consulté le 15 septembre 2022
- ⁸Tessier, S. (2016). *Timiskaming First Nation : l'histoire trouble de la première réserve autochtone d'Abitibi-Témiscamingue*. En ligne. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/799045/timiskaming-first-nation-histoire-autochtones-abitibi-temiscamingue>. Consulté le 27 octobre 2022
- ⁹Timiskaming First Nation (2019). *Home*. En ligne. <https://www.atfn.ca>. Consulté le 13 septembre 2022
- ¹⁰Algonquins of Ontario (2013). *Overview of Treaty Negotiations*. En ligne. <https://www.tanakiwin.com/our-treaty-negotiations/overview-of-treaty-negotiations/>. Consulté le 31 octobre 2022
- ¹¹Algonquins of Ontario (2021). *Timiskaming Quebec Dam-Bridge Replacement Project*. En ligne. <https://www.tanakiwin.com/our-treaty-negotiations/overview-of-treaty-negotiations/>. Consulté le 31 octobre 2022
- ¹²Gouvernement du Canada (2022). *Projet de remplacement du barrage-pont Témiscamingue du Québec*. En ligne. <https://iaac-aeic.gc.ca/050/evaluations/proj/80151?culture=fr-CA>. Consulté le 16 décembre 2022
- ¹³Gouvernement du Canada (2022). *From Kebaowek First Nation, Wolf Lake First Nation and Temiskaming First Nation re: Comments on the Request for Time Limit Extension (see Reference #11)*. En ligne. https://registrydocumentsprd.blob.core.windows.net/commentsblob/project-80151/comment-58652/SART%20Chiefs%20to%20IAAC%20TDQRP%20time%20extension%20LH_LR_AB.pdf. Consulté le 16 décembre 2022
- ¹⁴Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) (2022). *Zones de gestion intégrée de l'eau par bassin versant (ZGIEBV)*, Direction générale des politiques de l'eau. En ligne. <https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/atlas/atlas-argis/index.html>. Consulté le 27 septembre 2022

¹⁵Organisme de bassin versant de la rivière du Nord (Abrinord) (2022). *Portrait de la zone de gestion intégrée de l'eau du Nord*. Plan directeur de l'eau (Mise à jour de la 2e édition), 290 p. En ligne. https://dsy2n4gxdp44v.cloudfront.net/wp-content/uploads/2022/06/Portrait_MAJ_1-4.pdf. Consulté le 29 septembre 2022

¹⁶Commission de la planification de la régularisation de la rivière des Outaouais (CPPRO) (2023). *Structure*. En ligne. <https://rivieredesoutaouais.ca/a-propos/qui-sommes-nous/structure/>. Consulté le 14 septembre 2022

Images

OBV RPNS. *Vue aérienne d'une rive habitée de la rivière des Outaouais* [image numérique]. Photographie prise par drone.

Timiskaming First Nation, 2019. *Home* [image numérique] Récupérée sur <https://tfnadmin.wixsite.com/tfnadmin>